

Tréguier

Les comédiens amateurs de La Griffe, ont une signature de pros

Le théâtre de l'Arche affichait complet samedi soir, pour la représentation de « Mon beau décideur », par la troupe théâtrale perrosienne « La Griffe ». Une prestation de haut niveau, digne de la regrettée série télévisée « Au théâtre ce soir », et des grands noms du vaudeville.

Plus de 300 spectateurs unanimes ont salué la qualité de l'interprétation du quatuor de talentueux comédiens amateurs au professionnalisme stupéfiant. Une première partie musicale sur une mise en scène originale, faussement improvisée, confirme les atouts polyvalents de la chanteuse, Barbara Poulain, alias Valentine Boucart, dans la pièce de théâtre.

Un mini-récital de la jeune femme, accompagnée à la guitare par Zahir, dans un duo qui donne le ton de la soirée. Une délicieuse mise en bouche sur un menu de qualité, sur mesures, label des spectacles et concerts offerts depuis neuf ans, par les Lions Lannionnais au profit des enfants de l'Institut médico-éducatif (IME) de Minihy-Tréguier.

« Une pièce promise à un bel avenir... »

Tout va bien pour Max Boucart (Pierre Ledru), mari adultère, restructurateur hors pair, chef d'une famille bourgeoise, jusqu'à l'arrivée de Robert Cornec (Luc Rodaro), « Le beau décideur ». Marie Boucart, l'épouse (Karine Le Guillouzer) et Valentine, la fille, (Barbara Poulain), subissent à tour de rôle les rebondissements du maître chanteur.



Barbara Poulain, accompagnée par Zahir, ont offert une première partie musicale. De gauche à droite : Jacques Rossi (président des Lions), et Josselyne Leroux (directrice de l'IME), félicitant Pierre Ledru, Barbara Poulain, Luc Rodaro, Karine Le Guillouzer. Plus de 300 spectateurs ont répondu à l'appel de la solidarité des Lions Lannionnais, et de Patrick Fournis en particulier, pour les enfants de l'IME. C'est ainsi depuis neuf ans, à l'initiative de « Fanfan Huet » présent dans la salle.

Les retournements de situation se succèdent à un rythme soutenu, traduits par quelques éclats de rires communicatifs dans la salle. Robert Cornec fait des ravages dans les têtes et dans les cœurs. « Un jeu de

massacre », n'hésite pas à qualifier Luc Blanvillain, l'auteur présent dans la salle. « Un texte sculpté au ciseau... Une pièce promise à un bel avenir dans l'univers théâtral amateur et professionnel », confie Rémi

Chagnoux, le metteur en scène. Un avis partagé samedi soir par plus de 300 privilégiés.

Le parcours de citoyen présenté aux lycéens de Savina



Ici, les élèves de seconde Arts appliqués, attentifs aux informations sur « le parcours de citoyenneté ».

Depuis la suspension du Service national, le recensement, la Journée défense et citoyenneté (JDC), l'éducation à la défense, forment « le parcours de citoyenneté », que doivent accomplir tous les jeunes Français, garçons et filles. Danièle Rey et Martine Simon, personnels civils du Centre du Service national de Brest, sont intervenues vendredi au lycée Savina, afin de sensibiliser les 210 élèves des classes de secondes, aux trois étapes du « parcours de citoyenneté ».

L'enseignement de défense dans le cadre du programme d'éducation

civique, juridique et social ; le recensement obligatoire dans la mairie de son domicile, à la date anniversaire de ses 16 ans ; la journée défense et citoyenneté. Les lycéens ont pris connaissance de leurs futurs droits et devoirs de citoyen. « L'attestation de recensement est indispensable pour se présenter aux examens et aux concours soumis à l'autorité publique (BEP, BAC, conduite accompagnée...) ». Ce recensement permet également l'inscription automatique à 18 ans, sur les listes électorales de la mairie.

■ UTL : Destination volcans actifs de la planète

Conférence. Les volcans, des sublimes paysages d'Islande, de Tanzanie ou des Galapagos jusqu'au cœur des cratères actifs de Nouvelle Zélande, du Guatemala ou de Sicile. Par Arnaud Guérin, géologue, explorateur scientifique et photographe. Jeudi 4 décembre, 14 h 30, théâtre de l'Arche, place de la République. Contact : 02 96 91 73 89, 02 96 92 51 79, utl.paysdetreguier@laposte.net, utl-paysdetreguier.eclublog.com

Plougrescant

■ Collecte des encombrants et de la ferraille

Jeudi 11 décembre. Réservation avant mardi 9 décembre auprès du secrétaire de la maison du développement de la communauté de communes du Haut-Trégor, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h. Réservation : 02 96 91 33 12.

Plouguiel

■ Spectacle de Noël

Samedi 13 décembre, 14 h à 16 h. La municipalité invite les enfants jusqu'à 12 ans, scolarisés ou domiciliés à Plouguiel, à venir retirer à la mairie un ticket gratuit pour les spectacles de marionnettes qui auront lieu lors du marché de Noël de l'école.

Kig Ha FARZH

Chaque 1^{er}
Mercredi du mois
Du 1^{er} Octobre au 30 avril

Auberge
Penn Ar Feunteun
PLOGRESCANT
02 96 92 51 02

Penvénan

Amitié et solidarité, maîtres mots des anciens d'Algérie



L'assemblée générale de la Fnaca, au cours de laquelle les adhérents ont été informés de quelques avancées dans leurs revendications.

Les anciens d'Algérie sont toujours fidèles à leur section du Trégor, et la salle de la mairie était de nouveau comble, samedi matin. Rassemblés autour de Jean Ollivier, le président de la section locale, et de Jean Gérard, président de la Fnaca du Trégor, les anciens d'Algérie se sont d'abord félicités de la reconnaissance officielle de la date du 19-Mars, comme commémoration du cessez-le-feu en Algérie : « Ceci implique que les municipalités organisent désormais cette manifestation. »

Satisfaction aussi pour l'octroi de la carte du combattant, pour tout appelé présent sur le sol d'Afrique du Nord avant le 2 juillet 1962, et pour une période de 120 jours. Petit bémol, le bilan financier, qui laisse ap-

paraître un solde négatif de 1 481 €, « mais nous participons aux sorties et aux repas organisés pendant l'année... » Et il y en aura d'autres en 2015.

Le bureau a été composé comme suit, avec quelques modifications : Président, Jean Ollivier ; vice-présidents, Jean Gérard, Guy Raoul, trésoriers, Jean-Claude Poëzevara et Claude Péri ; secrétaires, Marie-Aimée Hamonou et Solange Martin ; membres, Louis Gallais, Simone L'Héron, François Dagorn, Bernadette Guelaën, Francine Mortellec, Yves Ollivier, Malou Guélou, Marc Avisse et André Even. Porte-drapeaux : Joseph Guelaën, Rémi Martin, Roger Le Foll.

Le comité de jumelage souhaite intensifier les échanges



Le bureau : de gauche à droite, Eric Dubois, Nicole Devolder, Jean-Yves Le Gland (président), Yolande Gaubert, Nathalie Guyomar et Marie Lirzin.

Le comité de jumelage Penvenan-Castlecomer, en Irlande, a tenu son assemblée générale samedi soir, au centre nautique, au terme d'une année qualifiée de « chargée », par son président, Jean-Yves Le Gland : « Nous avons organisé notre course en bottes, le jour de la Saint-Patrick, assumé les festivités du 13 juillet, qui ont connu un grand succès. Parallèlement, nous organisons des cours d'anglais, suivis par une quinzaine d'élèves et ce groupe a pu passer une semaine en Irlande. »

En 2015, les grandes manifestations seront les mêmes, mais le comité souhaite organiser aussi un échange d'associations, dans les domaines tant culturels que sportifs, et une rencontre entre les bureaux, qui ne sont pas vus depuis longtemps maintenant. Les cours d'an-

glais changent eux aussi, puisqu'ils seront désormais dispensés par Hélène Léon, et non plus par Mona Lee Miclet.

Le bilan financier laisse en caisse 1 800 € au terme de l'exercice 2014. Le conseil d'administration compte une trentaine de membres, et le bureau est composé comme suit : Président, Jean-Yves Le Gland ; vice-président, Eric Dubois ; trésorière, Josy Poirot ; adjointe, Yolande Gaubert ; secrétaire, Nathalie Guyomar ; adjointe, Nicole Devolder ; chargés de communication, Michel Le Junter et Marie Lirzin.

Cent jeunes footballeurs du secteur à Le Moigne



Les U 13 d'Alexandre Le Béhec en ont gardé sous les crampons pour les prochaines rencontres.

Séance d'entraînement samedi matin, au stade Gilbert-Le Moigne pour une centaine de footballeurs pré-débutants, U 11, U 13 et U 15, du groupement de jeunes, entre les clubs de l'ASTréguier, de la JS Langoat et du Pays Rochois, formant le Trégor football-club (TFC). « Il est loin le temps où une quarantaine de joueurs, toutes catégories confondues, fréquentait l'école de football. Avec 160 jeunes aujourd'hui, le TFC a franchi un premier cap », souligne Rénald Lelièvre, un des piliers du TFC qui donne un coup de

projecteur sur les U 13 d'Alexandre Le Béhec. Opposés à Pommerit Le Merzer, ils ont affiché une belle résistance avant de s'incliner. Mais peu importe, leur plaisir de jouer ensemble l'a emporté.

■ Repas de Noël

Mardi 16 décembre, 12 h 30, restaurant Ad Nevez (Lucotel), rond-point du Ponlô, Lanvollon. Organisé par le club des Ainés. Tarifs : adhérents, 30 € ; extérieurs, 40 €. Inscription avant le 9 décembre. Contact : 02 96 92 36 54.

Demain, mardi 2 décembre 2014

TOUS LES MARDIS ET JEUDIS
DU 2 AU 18 DÉCEMBRE

TRIPLEZ VOS POINTS ACHATS !

x3

Seuls les Points Achats cumulés les mardis 2, 9, 16 et jeudis 4, 11, 18 décembre 2014 sont triplés. Offre non cumulable avec une autre offre d'animation des Points Achats.

SUPER U TREGUIER

Lanmodez

Le conseil municipal défend l'école publique

Le conseil municipal a été alerté vendredi, par un syndicat de l'enseignement public, sur les risques de fermeture qu'encourrait l'école communale. D'après ce syndicat, le contrat d'objectifs, signé entre l'académie de Rennes et l'Éducation nationale, prévoirait de « travailler les projets éducatifs en lien avec les partenaires de l'école, en envisageant de contractualiser à moyen terme, un réseau renouvelé et une ambition éducative réaffirmée, afin de limiter, en restructurant le réseau, le nombre de petites écoles de 1 à 3 classes, notamment dans les Côtes-d'Armor ».

Avec deux classes, l'école publique de Lanmodez serait donc concernée par ce projet de fermeture. Le conseil municipal s'est dit très surpris de cette information. « Si ces mesures sont vraiment envisagées, nous souhaiterions en être informés directement par le recteur », s'étonne le maire. Il ajoute, approuvé par tout le conseil municipal : « Nous n'acceptons pas l'idée de voir supprimer nos petites écoles. Une telle démarche serait une catastrophe culturelle et sociale ». Un courrier sera adressé au rectorat, pour obtenir des éclaircissements.

Un contrat de nettoyage pour l'assainissement

Un nettoyage régulier des postes de relevage du réseau d'assainissement est nécessaire. La commune signe un contrat avec la Sarl Le Roux, pour quatre passages par an, au prix de 264 € chacun. « Reste le problème des drains, mais cela ne handicape

pas son bon fonctionnement », remarque le maire. L'encrassement des drains supérieurs serait dû à une mauvaise manipulation de l'entrepreneur qui a fait des travaux sur la station. La partie supérieure du sable de filtrage serait aussi à changer.

Le plan des zones humides validé

Vendredi, le conseil municipal a validé le plan des zones humides de la commune. Réalisé par le syndicat du bassin-versant du Trioux (Smega), il a recensé 6 % de terrains humides, sur les 400 ha de la commune. « Aucun terrain constructible n'a été concer-

né », a remarqué le maire, Alain Gourronec. Ce plan s'est fait en concertation avec les propriétaires, et après rencontres sur le terrain si cela s'avérait nécessaire. « Cela s'est globalement bien passé », a ajouté le 1^{er} adjoint, François Kerleau.

Les abris de jardin exonérés de la taxe d'aménagement

Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'exonération complète de la taxe d'aménagement, pour les abris de jardin soumis à déclaration préalable (donc de moins de 40 m²). Les

autres constructions sont soumises à cette taxe, au taux de 1 %. (Cette taxe unique remplace trois taxes précédentes, et est due une seule fois, à la fin des travaux de construction).